

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE EUROPE SA/NV, Sixth Floor, 20 Kildare Street, Dublin 2, D02 T3V7, République d'Irlande, attestons que :

NORD DESAM (numéro SIREN 825024326) 101 rue de Constantine, 59100 Roubaix, France

A souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile sous le n° 495KV2040GLA à effet du 01/01/2024 par délégation de souscription et de signature n° 057122/01/2026/0000 à notre mandataire NEXUS EUROPE SAS & NEXUS EUROPE SAS (UK BRANCH).

Activités garanties

- 1.1 DEMOLITION SANS UTILISATION D'EXPLOSIFS PAR OUTILS A MAIN OU ENGINES MECANIQUES (HORS EXPLOSIFS)
- 1.9 TRAITEMENT AMIANTE exclusivement pour les secteurs d'activités suivants (conformément au décret n° 2012-639 du 4 mai 2012):
 - Ouvrages extérieurs de bâtiment
 - Ouvrages intérieurs de bâtiment
- TRAITEMENT DE PLOMB
- CURAGE D'OUVRAGES

Nature et montant des garanties

INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
<p>RC EXPLOITATION</p> <p>Tous dommages confondus</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Dommages corporels 1.1 dont recours en faute inexcusable 2. Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs 3. Dommages immatériels non consécutifs 4. Atteintes à l'environnement 5. Biens confiés 	<p>5.000.000 € par année d'assurance</p> <p>5.000.000 € par année d'assurance</p> <p>1.000.000 € par année d'assurance</p> <p>2.000.000 € par année d'assurance</p> <p>250.000 € par année d'assurance</p> <p>750.000 € par année d'assurance</p> <p>50.000 € par année d'assurance</p>
INTITULE GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
<p>RC PRODUIT/APRES TRAVAUX/APRES LIVRAISON</p> <p>Tous dommages confondus</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Dommages corporels 2. Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs 3. Dommages immatériels non consécutifs 	<p>2.000.000 € par année d'assurance</p> <p>2.000.000 € par année d'assurance</p> <p>2.000.000 € par année d'assurance</p> <p>250.000 € par année d'assurance</p>

La garantie défense pénale et recours est garantie pour un montant par année d'assurance d'EUR 15.000, avec seuil d'intervention de la garantie d'EUR 1.000.

Le montant maximum de garanties pouvant être accordées par ce contrat d'assurance par période d'assurances est d'EUR 5.000.000 tous dommages confondus. Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

Observations

La présente attestation valable du **01/01/2026** au **31/12/2026**.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait le **31/12/2025**,



Le Coverholder, Nexus Europe SAS &
Nexus Europe SAS (UK Branch), pour
le compte de l'Assureur QBE EUROPE SA/NV.